

Le phénomène criminel en Belgique

Les années 80 ont vu une nouvelle vague de criminalité s'implanter dans nos pays, un reste de contestataire proches des milieux radicaux d'extrême droite et /ou gauche , un nouveau style de travail en "bande" organisée. En effet, chaque groupe a des connexions dans différents milieux : la drogue, le trafic de véhicule et de plaque d'immatriculations, la prostitution, le trafic d'armes etc... Ils s'organisent et "travaillent" en équipe. Chacun a un rôle défini et ses propres compétences au sein du groupe. Bien sûr, tous les groupes organisés ne présentent pas ce même profil mais on peut discerner des postes clés au sein de certaines bandes qui perdurent dans leur méfait. Qui se souvient des CCC, les fameuses Cellules Communistes Combattantes, des tueurs du Brabant wallons. Ce dernier "dossier" est toujours à l'instruction actuellement en 2007.

Par conséquent, la meilleure manière d'appréhender ce phénomène est de s'adapter.

D'où l'intérêt de collecter toute information relative à chaque méfait, de les sauvegarder au sein d'une base de données et de consulter cette base dès que des soupçons se profilent. En effet, par ce biais, des informations a priori secondaires voire anodines passeront sur le devant de la scène: un véhicule volé à telle date, auteur reconnu par témoin et victime, portrait-robot dans l'affaire 1 similaire à affaire 2, même arme mais dans affaire 1 l'ADN est présent et une identification est possible.

C'est pourquoi le parquet de Charleroi en Belgique autorisât la création d'une base de données relative à la criminalité organisée. Cette base produisait à l'époque de statistiques qui ont permis de voir l'évolution de certains types de phénomènes criminels:

- les hold-up classiques
- les home-jacking
- les car-jacking
- les associations de type mafieux

A l'époque, lorsque les dossiers se complétaient et les protagonistes de série de méfaits arrêtés, on a pu constater :

- l'âge des prévenus était de plus en plus jeune, à l'aube de leur majorité avec déjà un lourd passé judiciaire.
- Il existait des liens solides avec d'autres organisations de type mafieux non seulement sur le territoire belge mais aussi en France et en Allemagne
- il y avait la volonté d'être organisé avec répartition des tâches, contrôles des étapes, position de reculs etc , comme une vraie entreprise. Ce qui explique d'ailleurs les liens découverts avec certains individus spécialisés dans les trafics à titre de fournisseurs en "matériel"

Cette base de données n'est évidemment **pas public et ne peut être consultée** par quiconque autre que par les autorités judiciaires.